

Actu express

L'ancien PDG d'EDF Henri Proglio relaxé dans l'affaire des contrats de consultants

Le groupe EDF et son ancien patron Henri Proglio, poursuivis pour favoritisme dans une affaire de contrats litigieux avec des consultants entre 2010 et 2016, ont été relaxés ce lundi à Paris, comme onze de leurs coprévenus. Le tribunal correctionnel a estimé que « l'intention délictueuse » de l'ex-PDG n'était pas démontrée. « Je suis enfin reconnu innocent de cette espèce de déballage malsain qui m'a

sali pendant des années », a déclaré Henri Proglio en sortant de la salle. Il lui était reproché d'avoir eu recours à des marchés de consultants sans mise en concurrence, des contrats rémunérés chacun de 40 000 à 4 millions d'euros sur plusieurs années. Le parquet national financier avait requis deux ans de prison avec sursis et 200 000 € d'amende contre Henri Proglio, 75 ans, ainsi que 1 million d'euros

d'amende contre EDF, poursuivie en tant que personne morale. Les onze consultants poursuivis aux côtés d'EDF et d'Henri Proglio pour recel de favoritisme ont aussi été relaxés. Parmi eux figuraient notamment l'ancien dirigeant de Gaz de France et de la SNCF Loïk Le Floch-Prigent, le criminologue Alain Bauer, le journaliste Jean de Belot et la société de conseil de l'ex-PDG de Vivendi Jean-Marie Messier.



Il était reproché à Henri Proglio d'avoir eu recours à des consultants sans appel d'offres.

AFP/STÉPHANE DE SAKUTIN

NÉONAZIS

Jean-Marie Le Pen filmé avec un groupe lyonnais

Deux vidéos relayées par Mediapart montrent Jean-Marie Le Pen chez lui, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), chantant avec le groupe de rock lyonnais néonazi Match Retour. D'après une information de Mediapart que nous pouvons confirmer, Marine Le Pen va porter plainte pour abus de faiblesse. Selon la cheffe de file du Rassemblement national, les musiciens auraient profité de l'état de santé de son père.

ACCIDENT

L'ado en trottinette tue une octogénaire

Un adolescent de 15 ans a été placé en garde à vue pour avoir provoqué la mort d'une octogénaire en la percutant avec sa trottinette électrique et pris la fuite, dimanche à Firminy (Loire). La femme de 82 ans traversait la chaussée quand elle a été percutée. « L'adolescent, qui a été conduit au commissariat par sa mère dans la nuit, est toujours en garde à vue », a déclaré Henry de Montaigne de Poncins, procureur adjoint de Saint-Étienne.